

L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans.

Dimanche 17 Rue des Charrues.

WATERVILLE-ORLEANS.

JEUDI, 16 MARS 1893.

PETITES ANNONCES.

BANDEAUX.

On demande une femme respectable, comme gardienne dans une petite famille. Rémunération requise, 240 Rue St Charles près de la librairie du Journal. A. V. FLOTTÉ. 13 mars - 13.

On demande un acheteur ou vendeur, comme nantissement à 5 £ chambres situées dans la partie centrale du 2nd District. Adressez par courrier à Jean Dartinier, 102 Rue St Charles. 13 mars - 13.

A VENDRE.

CHAMBRE de jardinier à vendre, coin de la rue de l'Orme. 80 £ le mois. 13 mars - 13.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Fernando G. Carbajal vs E. W. Ford.

DIXIEME COUR DE CRIME de la Nouvelle-Orléans. No 17405. — Un véritable procès pour homicide volontaire a été entendu devant l'Honorable Mme Justice de la Dixième Cour de la Nouvelle-Orléans. Le procès a été entendu et terminé, le procédé a été rendu public en toute exactitude, au face de l'accusation et de la défense. Lors du second district de cette ville, le 10 mars 1893, à midi, devant l'Honorable M. A. M., de la p. o. d. il a été déclaré à

Histoire de meubles de maison, réfrigérateurs de glace, éventails électriques, parapluies, etc.

Assisté à 2 heures P. M. à l'entrevue Lafitte, 102 Rue St Charles, et Magasin, dans lequel il a été vendu.

Un couplet du feu, une gise, un feu fait sur le feu, un feu fait sur le feu, un feu fait pour les bûches, un apnée-pude (feu rest), un feu fait dans l'atmosphère, tout brûle.

Conditions: Comptant sur les lieux.

Conditions: P. D. FORTIER.

Constable de la Dixième Cour de la Nouvelle-Orléans. 10 mars - 13.

Happy Jack Grocer, F. A. Godfrey, propriétaire, et R. K. Johnson, tenu.

PROPRIÉTÉ DE LA C. & C. CO. vs le Orte. No 23,570. — La vente d'un immeuble et son mobilier à l'Etat de la Nouvelle-Orléans. Le procès sera entendu et terminé, le procédé sera rendu public en toute exactitude, au face de l'accusation et de la défense. Lors du second district de cette ville, le 10 mars 1893, à midi, devant l'Honorable M. A. M., de la p. o. d. il a été déclaré à

Histoire de meubles de maison, réfrigérateurs de glace, éventails électriques, parapluies, etc.

Assisté à 2 heures P. M. à l'entrevue Lafitte, 102 Rue St Charles, et Magasin, dans lequel il a été vendu.

Un couplet du feu, une gise, un feu fait sur le feu, un feu fait sur le feu, un feu fait pour les bûches, un apnée-pude (feu rest), un feu fait dans l'atmosphère, tout brûle.

Conditions: Comptant sur les lieux.

Conditions: P. D. FORTIER.

Constable de la Dixième Cour de la Nouvelle-Orléans. 10 mars - 13.

AVIS DE SUCCSSION.

Successeur de William Williams.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de William Williams, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de David W. Gossman.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de David W. Gossman, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de John E. T. Dunninger.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de John E. T. Dunninger, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de James E. Miller.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de James E. Miller, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Louis S. Meritt.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Louis S. Meritt, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de George L. Herzig.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de George L. Herzig, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTÉ.

16 mars - 13.

Successeur de Wm. T. Townsend.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la succession de Wm. T. Townsend, décédé le 1er octobre 1892, à l'âge de 75 ans, et dont les personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les termes (à ce qui est) de la succession. Les termes final présentés par J. H. Vinet, administrateur, ayant précédé les créanciers de la succession, sont ceux que l'avis de succession a été déclaré et homologué par les deux districts.